



CIRCULATION

Les attroupements et les croisements sont limités autant que possible. **Le masque doit être porté aux abords de l'école.**

Les parents ou accompagnateurs des classes de PS et MS-GS peuvent rentrer dans l'enceinte scolaire. Ils doivent porter un masque.

Les parents ou accompagnateurs ne rentrent pas dans les bâtiments aux moments de l'accueil.



Si une personne est porteuse du virus ou présente des symptômes du COVID au sein du foyer, elle doit s'isoler et réaliser un test PCR immédiatement.

Si un cas d'élève positif au COVID est révélé dans une classe, les autres élèves de la classe ne pourront continuer à fréquenter l'école qu'après présentation d'un test négatif (RT-PCR ou antigénique). Les élèves testés positifs sont isolés à leur domicile pour 10 jours. Les élèves ne présentant pas ce test négatif poursuivent leurs apprentissages à la maison pour 7 jours. Un nouveau dépistage est recommandé au bout des 7 jours, sans qu'il soit obligatoire pour la poursuite ou la reprise des cours en présentiel.



Le port du masque n'est pas adapté pour les enfants de la PS à la GS. Du CP au CM2, le masque est obligatoire en **intérieur et en extérieur.**



Dans l'école (intérieur et extérieur), tous les adultes portent le masque (enseignants, ASEM, stagiaires, accompagnateurs, intervenants,...)

Hygiène des mains : un lavage et séchage s'effectuera :



- À l'arrivée dans l'école
- Après être allé aux toilettes
- En rentrant en classe après la récréation
- Avant de sortir le midi et le soir

Récréations / vie collective : l'accès aux espaces et jeux collectifs ainsi qu'aux bancs est autorisé. La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe est également permise. **Sur la cour, les élèves de classes différentes sont séparés, du CP au CM2. Le brassage des groupes classes est strictement limité.**



Le **nettoyage** des sols, des grandes surfaces ainsi que des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et le personnel est réalisé au moins une fois par jour. Les locaux sont aérés au minimum toutes les 3h pendant 15 min au moins.

Merci de participer au respect de ces consignes, pour votre bien et celui de tous.